

Nom du produit: VPS 4721

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications, et que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:
VPS 4721

Identificateur supplémentaire

Désignation chimique: Alkylpolysiloxanes, modifiés
Formule chimique: -
Numéro d'identification
UE -
N° CAS -
N°CE -

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Agent de revêtement

Usages déconseillés: Non déterminé.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany
Téléphone : +49 6181 59 4787
E-mail : sds-hu@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 7623 919191

Tox Info Suisse: Tel. 145
De l'étranger: +41 44 251 51 51

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Nom du produit: VPS 4721

Dangers pour la Santé

Irritation oculaire

Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage



Mentions d'Avertissement: Attention

Déclaration(s) de risque: H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence

Prévention:

P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/
un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever
les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être
facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Données de PBT/vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Informations générales:

Les polymères sont exclus de l'enregistrement sous REACH. Les monomères de ce polymère sont enregistrés selon le décret CE n° 1907/2006 (REACH).

Désignation chimique
Numéro d'identification UE:
N° CAS:

Alkylpolysiloxanes, modifiés

Nom du produit: VPS 4721

 N°CE:
 N° d'enregistrement
 REACH:

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	<3%	2530-83-8	219-784-2	01-2119513212-58;	Aucune information disponible.	
méthanol	<=0,3%	67-56-1	200-659-6	01-2119433307-44;	Aucune information disponible.	#

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Cette substance est répertoriée comme SVHC.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Classification: Eye Dam.: 1: H318; Aquatic Chronic: 3: H412; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: 8.025 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 5,3 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: 4.248 mg/kg	Aucun(e) .
méthanol	Classification: Flam. Liq.: 2: H225; Acute Tox.: 3: H301; Acute Tox.: 3: H311; Acute Tox.: 3: H331; STOT SE: 1: H370; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique Catégorie 1, >= 10 %; Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique Catégorie 2, 3 - < 10 %; Toxicité aiguë, orale: DL 50: 100 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 3 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: 300 mg/kg	Aucun(e) .

CLP: Règlement n° 1272/2008

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Nom du produit: VPS 4721

Inhalation:	Lors de la formation d'aérosols ou de brouillards: Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec la Peau:	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Contact oculaire:	En cas de paupière ouverte, rincer immédiatement abondamment pendant au moins 5 minutes à l'eau, le cas échéant avec un collyre. Consulter un ophtalmologue.
Ingestion:	Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
Protection individuelle des secouristes:	Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes:	Après absorption de grandes quantités de substance: La libération des produits de la réaction (Méthanol) peuvent conduire à un empoisonnement. Symptômes possibles d'empoisonnement: hébétéité, vertiges, nausées, douleurs abdominales du type colique, troubles respiratoires. Symptômes en cas d'intoxication avancée: troubles de la vue, cécité.
Dangers:	Aucuns connus.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement:	Traitement Lavage d'estomac immédiat. Thérapie antidote, correction de l'équilibre acido-basique. Décèlement de substance (Méthanol) possible dans: Sang Thérapie antidote: éthanol.
--------------------	--

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: L'eau pulvérisée, la mousse, la poudre ou le dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Procédure standard pour feux d'origine chimique.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: L'eau utilisée pour éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol ni les cours d'eau. Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de réserve d'eau pour l'extinction des incendies. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: En cas d'incendie: port d'appareil respiratoire autonome

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Nom du produit: VPS 4721

- | | |
|---|---|
| 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Porter un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec les yeux. |
| 6.1.1 Pour les non-secouristes: | Aucune information disponible. |
| 6.1.2 Pour les secouristes: | Aucune information disponible. |
| 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: | Ne pas laisser atteindre les eaux usées le terrain les cours d'eau eau souterraine les égouts. |
| 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Transvaser dans des récipients appropriés Eliminer en respectant les prescriptions. |
| 6.4 Référence à d'autres rubriques: | Équipement de protection individuel, voir section 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13. |

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- | | |
|---|--|
| Mesures techniques: | Aucune information disponible. |
| Ventilation locale/totale: | Assurer une bonne ventilation en cas de formation de vapeurs/d'aérosols. |
| Conseil de manipulation en toute sécurité: | Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec les yeux. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. L'équipement de protection personnelle utilisé doit être conforme aux prescriptions de la Règlement (CE) 2016/425 et aux modifications En cas de dépassement des valeurs limites spécifiques au lieu de travail et/ou si d'assez grosses quantités se dégagent (fuites, déversements, poussières), utiliser la protection respiratoire indiquée. Pour éviter tout contact avec la peau/les yeux, utiliser une protection pour les mains, les yeux et le corps. Ne pas inhaler les vapeurs ou les aérosols. éviter le contact avec la peau et les yeux. |
| Mesures à prendre pour éviter le contact: | Aucune information disponible. |

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- | | |
|--------------------------------------|--|
| Conditions d'un stockage sûr: | Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Protéger de l'humidité. |
| Matériaux d'emballage sûrs: | Aucune information disponible. |

- | | |
|--|---|
| 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Utilisations; voir point 1. Pas d'autres informations disponibles |
|--|---|

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Nom du produit: VPS 4721
Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Type d'exposition	Valeurs Limites d'Exposition		Source
méthanol	TWA		200 ppm	260 mg/m ³	EU ELV (12 2009)
	TWA		200 ppm	260 mg/m ³	SUVA (01 2021) Date de Révision: révision 2021
	STEL		400 ppm	520 mg/m ³	SUVA (01 2021) Date de Révision: révision 2021

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

Valeurs Limites Biologiques

Identité Chimique	Paramètre / Date du prélèvement d'échantillon	Valeurs Limites d'Exposition	Source
méthanol	Méthanol / Moment du prélèvement: c) exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail, b) fin de l'exposition, de la période de travail	30 mg/l (Urine)	CH BAT (2016)

Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxy silane	Population générale	Inhalation	Systémique, à long terme; 17 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Population générale	Yeux	effet local;	Risque moyen (pas de seuil dérivé)
	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Inhalation	Systémique, à long terme; 70,5 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral.e.aux.es	Systémique, à long terme; 5 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 10 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	méthanol	Employés	Cutané	Systémique, à court terme; 20 mg/kg
Population générale		Inhalation	Locale, court terme; 26 mg/m ³	Toxicité aiguë
Population générale		Inhalation	Systémique, à court terme; 26 mg/m ³	Toxicité aiguë
Population générale		Cutané	Systémique, à long terme; 4 mg/kg	Toxicité aiguë
Population générale		Cutané	Systémique, à court terme; 4 mg/kg	Toxicité aiguë
Employés		Inhalation	Systémique, à court terme; 130 mg/m ³	Toxicité aiguë
Population générale		Inhalation	Systémique, à long terme; 26 mg/m ³	Toxicité aiguë
Employés		Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
Employés		Cutané	Systémique, à long terme; 20 mg/kg	Toxicité aiguë
Population générale		Oral.e.aux.es	Systémique, à court terme; 4 mg/kg	Toxicité aiguë
Employés		Inhalation	Locale, court terme; 130 mg/m ³	Toxicité aiguë

Nom du produit: VPS 4721

	Employés	Inhalation	Systémique, à long terme; 130 mg/m3	Toxicité aiguë
	Population générale	Inhalation	Locale, long terme; 26 mg/m3	Toxicité aiguë
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Oral.e.aux.es	Systémique, à long terme; 4 mg/kg	Toxicité aiguë
	Employés	Inhalation	Locale, long terme; 130 mg/m3	Toxicité aiguë

Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Sédiments (eau douce)	1,6 mg/kg	
	Sédiments (eau de mer)	0,16 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,45 mg/l	
	Aquatique (eau de mer)	0,045 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	1,6 mg/kg	
	Terre	0,063 mg/kg	Terre

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles Techniques Appropriés:

Assurer une bonne ventilation en cas de formation de vapeurs/d'aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité à écrans latéraux

Protection des Mains:

Matière: Caoutchouc butyle.
 Temps de pénétration: >= 480 min
 Épaisseur du gant: 0,5 mm
 Matière: Caoutchouc fluoré (Viton)
 Temps de pénétration: >= 480 min
 Épaisseur du gant: 0,4 mm
 Informations supplémentaires: Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail., Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique., Les indications sont basées sur de propres contrôles, sur des indications de littérature et informations de fabricants de gants ou sont dérivées par analogie de matières similaires., Il faut savoir que pour l'usage journalier la durabilité d'un gant résistant aux produits chimiques peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré selon EN 374, en raison des nombreux effets extérieurs (par ex. la température).

Protection de la peau et du corps:

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Nom du produit: VPS 4721

Protection respiratoire:	En cas de formation de poussières/de vapeurs/d' aerosols ou si dépassement des valeurs limites comme la VME: utiliser un matériel respiratoire avec un filtre approprié (filtre du type ABEK) ou port d'appareil respiratoire autonome N'utiliser que les équipements de protection respiratoire avec le symbole CE et comprenant un numéro de test à quatre chiffres. La classe de filtre pour l'appareil respiratoire doit convenir pour la concentration maximum attendue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, on doit utiliser un appareil de protection respiratoire isolant autonome. Respecter la durée limite du port de l'appareil de protection respiratoire.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Avant les pauses et à la fin du travail, se laver les mains et/ou le visage. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contrôles environnementaux:	voir section 6.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	
État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	incolore à jaunâtre
Odeur:	non spécifique
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
Point de congélation:	-67 °C Méthode: DIN / ISO 3016
Point d'ébullition:	> 120 °C littérature
Inflammabilité:	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'explosivité - supérieure:	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - inférieure:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	> 95 °C Méthode: DIN EN ISO 2719
Température d'auto-inflammabilité:	375 °C Méthode: DIN 51794
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
pH:	< 6 Méthode: DIN 38404-C5 DIN 38404-C5
Viscosité	
Viscosité, dynamique:	750 - 1.350 mPa.s 25 °C Méthode: DIN 53019

Nom du produit: VPS 4721**Viscosité, cinématique:** Aucune information disponible.**Durée d'écoulement:** Aucune information disponible.**Solubilités****Solubilité dans l'eau:** non miscible décomposition par hydrolyse**Solubilité (autre):** Aucune information disponible.**Taux de dissolution:** Aucune information disponible.**Coefficient de partition (n-octanol/eau):** Aucune information disponible.**Stabilité de la dispersion:** Aucune information disponible.**Pression de vapeur:** Aucune information disponible.**Densité relative:** Aucune information disponible.**Densité:** 1,23 g/cm³
20 °C
Méthode: DIN 51757**Densité apparente:** Aucune information disponible.**Densité de vapeur relative:** Aucune information disponible.**9.2 Autres informations****Propriétés comburantes:** Non applicable**Propriétés pyrophoriques:** Non applicable**Peroxydes:** Non applicable**RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité**

- 10.1 Réactivité:** Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
- 10.2 Stabilité chimique:** Stable dans les conditions recommandées de stockage.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:** Pas de réactions dangereuses connues.
- 10.4 Conditions à éviter:** Conserver à l'abri de l'humidité.
- 10.5 Matières incompatibles:** Eau.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:** Méthanol en cas d'hydrolyse. L'alcool formé par hydrolyse rabaisse le point d'inflammation du produit.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables****Inhalation:** Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.**Contact avec la Peau:** Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.**Contact oculaire:** Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Nom du produit: VPS 4721

Ingestion: Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.**Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)****Ingestion****Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.**Composants:**[3-(2,3-
époxypropoxy)propyl]trim
éthoxysilane DL 50, Rat, Féminin, Masculin, 8.025 mg/kg, OECD 401

méthanol DL 50, Rat, 100 mg/kg

Contact avec la peau**Produit:** ETAmél, > 2.000 mg/kg**Composants:**[3-(2,3-
époxypropoxy)propyl]trim DL 50, Lapin, mâle, 4.248 mg/kg, OECD 402éthoxysilane DL 50, Rat, 300 mg/kg
méthanol**Inhalation****Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.**Composants:**[3-(2,3-
époxypropoxy)propyl]trim CL 50, Rat, Féminin, Masculin, 4 h, 5,3 mg/l, Poussière ou brouillard,
éthoxysilane OCDE 403méthanol Vapeur, Non toxique après exposition unique, Non applicable
CL 50, Estimation de la toxicité aiguë, 4 h, 3 mg/l, Vapeur, Vapeur
CL 50, Estimation de la toxicité aiguë, 4 h, > 0,5 mg/l, Poussière ou
brouillard, Poussière ou brouillard
EU-CLP selon le décret (CE) no. 1272/2008, Annexe VI, Toxique par
inhalation.**Toxicité à dose répétée****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**[3-(2,3-
époxypropoxy)propyl]trim NOAEL (Dose sans effet toxique observé) Rat, Féminin, Masculin,
éthoxysilane Oral.e.aux.es, 90 day, 7 jours par semaine, >= 1.000 mg/kgméthanol NOAEC, Rat, mâle, Inhalation – poussières et brouillards, 28 day, 6
heurs/jour, 119 mg/m³

Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau**Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**[3-(2,3-
époxypropoxy)propyl]trim Non irritant, OECD 404, Lapinéthoxysilane Non irritant, Lapin, littérature
méthanol**Blessure ou Irritation Grave des Yeux****Produit:** Effet irritant.**Composants:**[3-(2,3-
époxypropoxy)propyl]trim Risque de lésions oculaires graves., OECD 405, Lapinéthoxysilane Non irritant, Lapin
méthanol

Nom du produit: VPS 4721

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Test de Buehler, OCDE 406, Cobaye, N'est pas un sensibilisateur cutané.
méthanol	Test de Maximalisation, OCDE 406, Cobaye, N'est pas un sensibilisateur cutané.

Cancérogénicité

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.
méthanol	Non classé

Mutagénicité des Cellules Germinales**In vitro**

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Test de Ames, OCDE 471: , positive et négativ
méthanol	Test de Ames, OCDE 471: , négatif Test de mutation du gène, OECD 476: , négatif Test du micronoyau: , négatif

In vivo

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Aucune information disponible.
méthanol	Test du micronoyau, OECD 474, Intrapéritonéale, Souris, Féminin, Masculin, négatif Aberration chromosomique, Intrapéritonéale, Souris, Féminin, Masculin, négatif

Toxicité pour la reproduction

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.
méthanol	Non classé

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Non classé sur la base des informations disponibles.
méthanol	Contact avec la peau Ingestion Inhalation – vapeurs, nerfs optiques, Système nerveux central., Catégorie 1 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Nom du produit: VPS 4721

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Non classé sur la base des informations disponibles.
méthanol	Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit:	Pas de remarque sur la toxicité par aspiration
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	Non classé
méthanol	Non classé

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;

Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]tri éthoxysilane	Aucune information disponible.
méthanol	Aucune information disponible.

Autres informations

Produit: Il n'existe pas d'analyses toxicologiques sur le produit.; Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité:
Risques aigus pour l'environnement aquatique:
Poisson

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane	CL 50, Cyprinus carpio (Carpe), 96 h, 55 mg/l OCDE 203
méthanol	CL 50, Perche-soleil bleue, 96 h, 15.400 mg/l US-EPA-méthode, littérature

Invertébrés Aquatiques

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane	CL 50, Simocephalus vetulus, 48 h, 324 mg/l US-EPA-méthode
méthanol	CE50, Daphnia magna, 96 h, 18.260 mg/l OCDE 202, littérature

Nom du produit: VPS 4721

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	CE50 (Algues (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>), 96 h): 350 mg/l (OCDE 201)
méthanol	CE50 (<i>Selenastrum capricornutum</i> (algue verte), 96 h): Approximatif 22.000 mg/l (OCDE 201) littérature

Toxicité pour les microorganismes

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	CE50, boue activée domestique, 3 h, > 100 mg/l, OECD 209, examiné en présence d'émulsifiants
méthanol	CE50, boue activée, 3 h, > 1.000 mg/l, OECD 209, littérature

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:**Poisson**

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane	Aucune information disponible.
méthanol	Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]tri méthoxysilane	NOEC, <i>Daphnia magna</i> , 21 jr, 100 mg/l, OECD 211 Concentration minimale avec effet observé, <i>Daphnia magna</i> , 21 jr, > 100 mg/l, OECD 211
méthanol	Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	NOEC (Algues (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>), 96 h): 130 mg/l (OCDE 201)
méthanol	Aucune information disponible.

Toxicité pour les microorganismes

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	CE50, boue activée domestique, 3 h, > 100 mg/l, OECD 209, examiné en présence d'émulsifiants
méthanol	CE50, boue activée, 3 h, > 1.000 mg/l, OECD 209, littérature

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradation**

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	

Nom du produit: VPS 4721

[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane méthanol	37 %, 28 jr, (COD; Die Away test / 79/831/CEE partie C.4-A), Le produit n'est pas biodégradable., aérobique
	98 %, 28 jr, (DOC; modif. OECD screening test / OECD 301 E), Examen interne Ce produit est facilement biodégradable., aérobique

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Facteur de Bioconcentration (BCF)

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	pas de bioaccumulation
méthanol	Leuciscus idus(Ide), < 10, Mesurée, Aucune bio-accumulation significative.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]trim éthoxysilane	0,5, 20 °C
méthanol	-0,77

12.4 Mobilité dans le sol:

Produit	Aucune information disponible.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]triméth oxysilane	Adsorption au sol: faible.
méthanol	terre - Log Koc: 1 calculé) On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Produit	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]triméth oxysilane	Substance VPVB non classée, Substance PBT non classée
méthanol	Substance VPVB non classée, Substance PBT non classée

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Produit:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
Composants:	
[3-(2,3- époxypropoxy)propyl]triméth oxysilane	Aucune information disponible.
méthanol	Aucune information disponible.

Nom du produit: VPS 4721

12.7 Autres effets néfastes:

Autres dangers

Produit:

Un jugement d'expert a déclaré qu'aucune classification n'est nécessaire sur la base des connaissances actuelles.

Informations supplémentaires:

Cette produit ne fait l'objet d'aucun examen de toxicologie de l'environnement.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales:

Aucune information disponible.

Méthodes d'élimination:

Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée. Aucun numéro de clé de déchet conforme à la nomenclature européenne des déchets ne peut être défini pour ce produit puisque seule l'application par le consommateur autorise une affectation. Le numéro de la clé des déchets doit être défini conformément à la nomenclature européenne des déchets (décision de l'UE sur la nomenclature des déchets 2000/532/EG) de commun accord avec l'entreprise chargée de l'évacuation / le fabricant / l'autorité.

Emballages Contaminés:

Ne pas réutiliser les récipients vides et les éliminer suivant les prescriptions administratives locales. S'il reste du produit dans le récipient vide, observer également les précautions d'emploi figurant sur le marquage du récipient. Une élimination inadéquate ou une réutilisation de ce récipient est illégale et peut être dangereuse. Autres pays: observer les règlements nationaux.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1 ONU/N° d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Nom du produit: VPS 4721

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:****Règlements UE****RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 (REACH), ANNEXE XIV LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION:** Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.**UE. Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), Annexe II, L 334/17:** Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications:** Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications:** Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications:** Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications:** Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.**UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH:** Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:**

Désignation chimique	N° CAS	N° entrée
méthanol	67-56-1	69

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: Aucun présent ou aucun présent dans des quantités réglementées.**Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
méthanol	67-56-1	0,1 - 0,3%

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications: Non applicable**Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:**

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
méthanol	67-56-1	0,1 - 0,3%

Nom du produit: VPS 4721**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une appréciation de la sécurité de la substance n'est pas nécessaire pour ce produit.

Règlements internationaux**Protocole de Montréal**

Non applicable

Convention de Stockholm

Non applicable

Convention de Rotterdam

Non applicable

Protocole de Kyoto

Non applicable

RUBRIQUE 16 — Autres informations**Abréviations et acronymes:**

CH BAT:	Suisse. BAT-Werte (Valeurs biologiques tolérables sur le lieu de travail selon la SUVA), dans leur version modifiée
ECTLV:	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée
SMAK:	Suisse. VLEP. Valeurs limites sur le lieu de travail, selon la SUVA, telle qu'amendée.
ECTLV / SKIN_DES:	Désignation de peau
ECTLV / TWA:	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :
SMAK / SKIN_DES:	Désignation de peau
SMAK / STEL:	Valeur Limite Court Terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EIGA - Association européenne des gaz industriels; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n°

Nom du produit: VPS 4721

1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Informations de formation: Aucune information disponible.

Informations de révision Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Avis de non-responsabilité: Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.